

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Diologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M21- 0060233

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3510

Société : R.A.T. 11527

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MOUBSIT Maha mounir.

Date de naissance :

Adresse : Rue de Palai Ln 2 Rue EL Yassamine Because joun la sabla wa

Tél. : 0666262795

Total des frais engagés : 687,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Mouna MENKOR
Spécialiste en Médecine Interne
119 Bd. Abdelloumen 4ème Etg. Appt. N°27
Tél: 05 22 27 95 24 - Urgence: 05 61 34 97 68

Date de consultation : 07/03/2021

Nom et prénom du malade : EL GANI SOUI Fatima Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Diabète / Médecin / Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 12/04/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
07/03/22	CS		300 DT	Dr. MOUSSA M'hamed Spécialiste en Médecine 119 Avenue Abdelmoumen Ziane 05 22 27 99 24 : Urgence: 05 22 27 99 24

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 S.A.R.L. A.R.M.A. Angle Rd Ghazi et Jacob El Mansour - Casablanca Tel: 0522360806	07/03/22	387,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

		H
D		
25533412		21433552
00000000		00000000
00000000		00000000
35533411		11433553

(Création, remont, adjonction)
ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISÉ ET SACHETÉ DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

Docteur Mouna MENKOR

Spécialiste en Médecine Interne



الدكتورة منى منكور

اختصاصية في الطب الباطني

Endocrinologie - Diabétologie

Rhumatologie - Maladies systémiques

Gériatrie

Chek-up médical

Ancien Médecin des Hôpitaux de Toulouse (France)

Ancien Médecin à l'hôpital Ibn Rochd (Casablanca)

Membre de la Société Marocaine de Médecine Interne

Membre de la Société Française de Médecine Interne

علم الغدد - داء السكري

أمراض الروماتيزم - الأمراض الجماعية

أمراض الشيخوخة

رصد صحي شامل

طبيبة سابقاً بالمستشفى الجامعي بتولوز (فرنسا)

طبيبة سابقاً بالمستشفى الجامعي ابن رشد (الدار البيضاء)

عضو بالجمعية المغربية للطب الباطني

عضو بالجمعية الفرنسية للطب الباطني

Casablanca, Le :

07/03/22

Mme EL GANFOUI Faouzia

6,80

levosimendan 25 mg

S.V.

30 min

PHARMACIE OULMES CASA
S.A.R.L.A.U
El Mansour - Casablanca
Tél: 0522 36 08 06

21.00 + 2 avant ptt

3 mts

digoxine 0,25 mg

S.V.

;;;

ptt 3 mts

99,00 0 - 1/2 - 0 quis

S.V.

N°1

LINOR 0,25 mg

S.V.

126,300 - - - quis

Dr. Mouna MENKOR
Spécialiste en Médecine Interne
119 Bd Abdelmoumen, 4^{ème} étage, Appt N° 27 - Casablanca
Tél.: 0522 27 95 24 / 06 08 47 82 05
Urgence : 0661 34 97 60 - E-mail : mounamenkor@hotmail.com

Hests do p NO 47
99,00 - - - durat S.V.

Rhinogéniel p NO 1
2 - - - 2 gels S.V.

14,30

387,40.



PPW: 21DH00
PER: 12/24
LOT: K3605

PPW: 21DH00
PER: 12/24
LOT: K3596

LOT : 210739
EXP : 05/2024
PPV : 99,00DH
LOT N° :

PPU: 126,30 DH
LOT: 647168
PER: 12/22

LOT 210829
EXP 01/2024
PPV 99.00DH

LOT : 211141
EXP : 09/2024
PPV : 14,30DH

PHARMACIE OULMES CASA
S.A.R.L.A.U
Angle Bd Ghandi et Yacoub
El Mansour - Casablanca
Tél: 0522 36 08 06